



les nouvelles du réseau des Ateliers—APP

Rencontres

Le Ministère de l'Education nationale (DGESCO)

A la demande de l'APapp, la présidente de l'association et une délégation du bureau ont été reçues le 5 mai dernier par Jean Marc Huart, sous-directeur des formations professionnelles, Thierry Pelletier, en charge des compétences clés, Dominique Chryssoulis, référente de la procédure GRETA+, Madame Berthon, adjointe au sous-directeur, et Jean-Michel Dupont.

A ce jour, le réseau est constitué de 199 organismes de formation, de toute nature juridique, labellisés APP. 1/3 sont des Greta, présents depuis l'origine, et participants actifs à

la dynamique du réseau national. A ce titre, et en pleine période de labellisation, il était important de rencontrer à nouveau l'Education nationale.

Le Ministère n'a en effet pas d'opposition formelle à la labellisation APP, si celle-ci prend sens sur un territoire et dans le cadre de partenariats, mais rappelle qu'il a déjà son label (Greta+), qui intègre les principes pédagogiques des APP et couvre un spectre plus large que le label APP.

Il va de soi que l'APapp a réaffirmé son souhait de voir le plus possible de GRETA continuer à être présents dans le réseau.



**Mai
Juin
2011**



La DGEFP

L'APapp continue de garder des liens avec la DGEFP, qui compte sur l'expertise du réseau des APP pour la bonne mise en œuvre du marché Compétences Clés. La DGEFP, si elle ne peut revenir à un mode de subvention des actions APP, reconnaît et apprécie le caractère opérationnel, la pertinence de la pédagogie APP, et la contribution du réseau à la réussite du programme.

Rencontre à venir : l'ANLCI

Une rencontre avec l'équipe nationale de l'Agence est prévue dans les jours à venir. Au moment où la lutte contre l'illettrisme est au cœur des actions de l'Etat, du FFSP et des OPCA, il s'agit pour l'APapp de renforcer concrètement le rôle des APP dans les actions à venir : acteur repéré sur les compétences clefs, le réseau, son expertise et son ingénierie, peut être mis à contribution dans le cadre d'un partenariat pour mettre en œuvre les missions de l'Agence.



Recherches et perspectives autour du label APP

Amélioration continue des pratiques

2ème Assises nationales APP

La journée des Assises nationales est prévue le **21 juin** prochain au Cnam, journée à laquelle sont conviées les équipes de l'ensemble du réseau. Les participants et les experts des groupes de travail mis en place l'an dernier présenteront les résultats de leurs travaux. Ces derniers seront confrontés au questionnement de responsables syndicaux et de

commanditaires, dont des OPCA, qui viendront par ailleurs exposer leurs problématiques et chercher avec vous des solutions aux difficultés d'information et de formation des salariés de premiers niveaux de qualification.

Plus d'information et programme sur le site www.app.tm.fr ou en contactant l'association.

Le document est divisé en deux sections principales. La section supérieure, intitulée 'Bulletin d'inscription', contient un formulaire pour recueillir les coordonnées des participants. La section inférieure, intitulée 'Programme de la journée', détaille l'agenda de la journée du 21 juin, incluant des synthèses de travail, des débats, et des présentations de projets.

Bulletin d'inscription

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Email :
Représentant (O) de :
APP de :
Adresse :
.....
.....
(O) pour les organismes porteurs d'un APP menu de préfixer e-départ de quel APP à la sigl.

Programme de la journée

9h30 : Accueil
10h : Ouverture
10h30 : Réunion des membres de travail
Chaque groupe de travail présente son bilan de l'année dernière et propose des pistes de travail pour l'année à venir. Un échange avec la salle est prévu pour chaque groupe.
11h30 : Groupe de travail
" Personnalisation "
12h : Groupe de travail
" Accompagnement "
13h30 : Groupe de travail
" Accréditation des formations "
14h30 - 16h : Déjeuner au restaurant du Cnam, repas inclus dans le prix de participation.

14h : Synthèse de travail et production des groupes de travail pour la mise en place des groupes 2011-2012.
15h30 : Débat avec les partenaires pour la mise en place des groupes de travail. Synthèse de l'information et à la formation de salariés de premiers niveaux de qualification.
16h30 : Examen de la confirmation, son état :
- M. TRENK, COT
- M. TRENK, COT
- M. DUBOIS, FAF
- M. BERTHIAUX, AFD
- M. BERTHIAUX, AFD
- M. BERTHIAUX, AFD
- M. BERTHIAUX, AFD
17h30 : Synthèse des pistes de recherche et lancement des groupes 2011-2012.

Synthèse des groupes de travail

La semaine dernière a eu lieu la réunion de synthèse des groupes de travail 2010-2011. Ce moment a été l'occasion pour chacun des groupes de se retrouver une dernière fois et de présenter l'état de leurs travaux. Les participants étaient nombreux, et l'investissement au sein des groupes réels.

Leurs productions, dont l'objectif est d'outiller de façon utile les APP, vous seront présentées et soumises à débat le jour des Assises. Elles promettent de nouvelles pistes de développement pour dynamiser toujours l'innovation et l'amélioration des pratiques, dimensions intrinsèquement liées à la démarche et au label APP.

Innovation et création d'outils

Projet d'ingénierie avec le CNED

Un projet d'ingénierie est en cours de réflexion avec le CNED sur la conception d'un dispositif de formation hybride élaboré à partir de l'analyse des besoins en évolution de compétences de base auprès d'un panel de structure d'insertion par l'activité économique.

On entend par parcours de formation hybride, un dispositif combinant formation en présentiel, formation sur le lieu de travail avec supports en ligne, et formation en autonomie sur des supports interactifs, conçus à cet effet à partir de situations de travail virtuelles. Ce projet porterait sur 2 ou 3 secteurs d'activités particulièrement concernés par la problématique de la maîtrise des savoirs de base (espaces verts, bâtiment, aide à domicile).

Labellisation APP

Commission nationale

Elle s'est réunie le 3 mai. Presque tous ses membres étaient présents ou représentés : des directeurs, -trices d'organismes porteurs d'APP, des représentants des institutions et commanditaires tels que la FFP, l'ANLCl, des OPCA, et des experts.

Elle a examiné scrupuleusement les dix premiers rapports d'audit transmis par l'Afnor, donnant lieu à des discussions riches et pertinentes sur le cadre de mise en œuvre de la pédagogie APP.

La procédure de labellisation APP suit son cours. A ce jour, plus de 130 organismes du réseau ont déjà déposé leur demande de renouvellement de label, et près de 90 audits ont été programmés par l'Afnor ; une vingtaine a déjà été réalisé.

La Commission nationale de labellisation a commencé l'instruction des rapports ; elle a prévu un certain nombre de sessions afin d'assurer la prise de décision sur l'ensemble des dossiers d'ici l'automne.

Elle est aujourd'hui en ordre de marche pour traiter les dossiers suivants qui lui seront transmis.

Prochaines sessions

le 15 juin – 5 juillet – 8 septembre – 13 octobre

Le réseau

Appel d'offre FAF-TT

L'APapp a rencontré le FAFTT pour présenter le réseau et envisager une coopération nationale, notamment dans le cadre du financement FPSPP sur les compétences de base.

C'est à ce titre qu'un portage national de l'appel d'offre de l'OPCA a été décidé.

La réponse nationale de l'APapp, pour le réseau des APP, a été déposée en temps et en heure.

Merci à ceux qui ont répondu et contribué à réaliser le dossier.

Si elle vous semble pertinente, cette expérience sera renouvelée.

Souscription à l'usage de la marque APP 2011

Les organismes ayant souscrit en 2010 ont le droit d'utiliser le label APP jusqu'au 30 juin 2011 inclus. Au-delà de cette date, pour tous ceux engagés dans la procédure de renouvellement de label (réception de la demande de labellisation faisant foi), la souscription demandée sera équivalente au montant pour 6 mois, ce afin de régulariser l'engagement de souscription sur l'année civile. Ainsi sera envoyé prochainement le feuillet de souscription 2011, à retourner avant le 8 juillet inclus ; il permettra de bénéficier du droit d'usage du label APP jusqu'au 31 décembre de cette année.

Saisie des statistiques et post-suivi

Depuis le 1er avril, et jusqu'au 30 septembre 2011, les équipes APP doivent saisir les statistiques relatives au suivi des personnes, à 3 mois et à 6 mois.

Cette saisie est accessible via l'accès habituel, rubrique « [Saisie des tableaux de suivi des publics](#) ». Elle n'est possible que pendant la période précisée, et correspond à la situation des personnes 3 mois ou 6 mois après leur parcours en APP.

De même que les saisies mensuelles, essentielles et obligatoires, **ces données post-suivi permettent au niveau national d'affirmer, preuve à l'appui, l'efficacité du réseau et de la démarche APP.**

Elles sont également une preuve de la rigueur sur la formalisation, l'évaluation et le suivi des actions menées en APP, si importante pour les différents commanditaires rencontrés.



MédiaFormation / APAPP
8bis rue de l'industrie
- Ile Lacroix -
76100 ROUEN

Téléphone : 02 35 71 02 25
Télécopie : 02 35 70 79 87
Messagerie : apapp@app.tm.fr



30 mars 2011, journée réussie

Le colloque, organisé par Cnam, en coopération avec l'APAPP, dans le cadre des journées européennes sur la « Personnalisation dans l'éducation permanente et populaire » s'est déroulé avec succès! Il a réuni à la fois les partenaires européens du projet Leadlab (Leading elderly and adult development laboratory) ainsi que de nombreux acteurs de la formation et de l'éducation. Ensemble ils ont pu échanger sur les pratiques, et la place de la personnalisation dans le processus de formation, illustrée notamment par l'intervention de Philippe Meirieu intitulée « La personnalisation de la formation : enferment ou ouverture? »*. La perspective de créer un label européen de la personnalisation pourrait faire l'objet d'un nouveau projet européen en 2012.

* L'ensemble des interventions de la journée ont été enregistrées. Vous serez informés dès leur mise en ligne.

Journées de formation en région

Afin de faciliter la compréhension et l'appropriation du cahier des charges APP 2011, l'APAPP met en place une série de journées en région destinées aux équipes APP et aux responsables des organismes porteurs. Ces journées sont également conçues comme une aide à la préparation de l'audit. Le programme et les dates vous ont été communiqués par mail et seront prochainement accessibles sur le site internet.

Réflexions et ressources

Interculturalité et formation

Le 22 juin, Education Permanente vous propose une nouvelle journée de réflexion.

Ce temps de rencontre, initiée par la parution du n°186 de la revue, propose de mettre en perspective l'altérité dans la situation d'apprentissage et la construction des méthodologies.

En partant du concept d'interculturalité, les chercheurs d'Education Permanente redéfinissent la place de l'individu, au-delà des cultures et des identités, par la simple rencontre avec l'autre, point de départ de la relation.

La question est d'autant plus importante que terriblement actuelle, tant aujourd'hui la problématique de la rencontre avec l'étranger est instrumentalisée, diabolisée, ou ignorée.

N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité, des événements majeurs qui se déroulent dans votre région ou des thèmes que vous aimeriez aborder dans cet espace de communication, notamment sur les enjeux du réseau et la démarche pédagogique des APP.

